



Redigé en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation.

N. PAGE Administrateur

Aiphonse COUTURE CONSEIL DE VILLE DE HULL

Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE, LE SEUL ENDROIT où l'on peut se procurer des bijoux de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

VENANT D'ARRIVER, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijoux les plus nouvelles.

REPARATIONS Une SPECIALITE à court délai A COUTURE HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 96 Rue Principale, Hull Medical Hall

Venant d'arriver au MEDICAL HALL, un excellent choix de Parfums français et américains, importés spécialement pour mes clients.

N. B. - Prescriptions remplis à la lettre. R. A. Helmer, Pharmacien.

Rue Principale LA GOLDIE & McCULLOH Co. L'd GALT ONT.

MANUFACTURIERS DE COFFRES-FORTS, A éprouve du FEU et des VOLEURS. Aussi les 'Engins Wheelock', les 'Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois.'

Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries. F. W. BINDON, Agent général.

Office : 181 rue Sparks, Ottawa. AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

F. BARRETTE, P. H. CHARRON, ANT. PARENT, O. CHARNIER, B. CARRIERE, D. CHARRON, M. J. LAVERDURE, A. LABELLE, J. MARTEL, P. DAUOST, F. LAROCHE, F. ROUDEAU, Wrightville, Wm. McEWEEN

Demandez la marque CARBE ROUGE. — MANUFACTURÉ PAR —

WM. HOWE, BLOC HOWE OTTAWA.

RICHIEU HOTEL M. J. B. Darocher, propriétaire de l'hôtel Richieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé.

PROVINCE DE QUEBEC, CITÉ DE HULL SÉANCE DU 13 JUIN 1898.

A une assemblée régulière ajournée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'hôtel de Ville de la dite cité, à sept heures et demie du soir, lundi, le treizième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à laquelle sont présents : Son Honneur le maire F. Barette au fauteuil et les échevins Carrière, Fortin, Helmer, Ste-Marie, Laurin, Caron, Falardeau, Burns, Walsh, Black, Dupuis et Raymond formant quorum du dit conseil.

10. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Caron : Que les comptes et communications qui viennent d'être lus et déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs. Adopté.

20. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Fortin : Que l'Aviseur légal soit chargé de préparer un règlement pour la construction d'un pavé permanent le long du côté nord de la rue Principale, du côté est de la rue du Pont, au côté ouest de la rue Duke, de huit pieds de large, et du côté est de la rue Duke à la rue Albert sur le côté nord de la dite rue, de la rue Principale au côté ouest de la rue Inkerman de six pieds de largeur. Aussi pour la construction de tels autres améliorations qui pourront être recommandés par le Comité des Rues et Améliorations. Le tout suivant le terme de la charte de la cité de Hull. Adopté.

30. Proposé par l'échevin Fortin, secondé par l'échevin Carrière : Qu'un vote de remerciement soit offert à M. E. B. Eldy et au chef Provost d'Ottawa, pour l'assistance qu'ils ont bien voulu prêter à l'incendie de vendredi dernier. Adopté.

40. Proposé par l'échevin Dupuis, secondé par l'échevin Helmer : Que le comité des rues et améliorations soit autorisé à dépenser une somme n'excédant pas trente piastres pour l'achat de sièges au parc Eddy. Adopté.

50. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Walsh : Que M. l'échevin Raymond soit nommé pro-maire pour le reste du terme finissant le premier août prochain. Adopté.

60. Proposé par l'échevin Falardeau, secondé par l'échevin Ste-Marie : Que le Greffier J. F. Boulit soit autorisé à faire les déclarations nécessaires et suivant les faits dans les tiers-saisies servies contre la Corporation de A. Labelle vs J. Mousseau, Wm. McEwen vs G. Demers, Wm. McEwen Jr. vs J. B. Trudeau et N. Giroux vs A. Barette. Adopté.

70. Proposé par l'échevin Fortin, secondé par l'échevin Ste-Marie : Que le maire laisse le fauteuil et qu'il soit remplacé par le pro-maire Raymond. Adopté.

80. Proposé par les échevins Ste-Marie, Fortin, Helmer appuyés par les échevins Dupuis et Black : Que le conseil a appris avec regret la mort arrivée il y a quelques jours, de Mde Desrosiers, fille de Son Honneur le maire Barette. Que tous les membres de ce conseil s'associent à la douleur du père et prient la famille d'accepter l'expression de leurs sympathies les plus sincères. Adopté.

90. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Burns : Que le conseil s'ajourne. Adopté.

REGION DU TEMISCAMINGUE PRECIS HISTORIQUE

M. le Rédacteur du Colonisateur Canadien. Monsieur le Rédacteur,

Je vois par les journaux que le village de la 'Baie-des-Pères' sera bientôt connu sous le nom de Ville-Marie. Permettez-moi à cette occasion de donner à vos lecteurs quelques notes historiques au sujet de cette importante région, qui est appelée à devenir une autre province dans la Paissance. Laissez-moi d'abord vous dire, chers lecteurs, avant de commencer l'histoire de cette région, qu'il est peut-être à propos de se bien comprendre sur les mots. Que veut dire 'Témiscamingue' ? Ce mot vient du sauvage de la tribu algonquienne et veut dire 'eau profonde'

Trois des missionnaires Oblats de cette région succombèrent sous le poids du travail de la civilisation : les RR. PP. François Régis Délaage, mort à Ottawa, le 1er août 1884 ; Jean Nicolas Laverlochère, un des premiers missionnaires de cet endroit, rendit aussi son âme à Dieu, le 4 octobre de la même année, (1884) et Jean Marie Nédelec, décédé en 1895, en faisant les missions des chantiers. Ces deux derniers ont donné leurs noms à des cantons de la région.

Trentetrois ans se sont écoulés depuis la première mission dans cette contrée alors lointaine, et ces forêts primitives du lac Témiscamingue se sont transformées en belles et riches paroisses. Ces plateaux qui n'étaient propres qu'aux bûcherons des chantiers, sont devenus des champs fertiles dans un état prospère, tant il est vrai de dire que les chantiers ont préparé la voie à la colonisation.

La hache a abattu les arbres pour leur substituer des maisons ; la chasse sauvage a fait place au labour, et la traite des pelleteries à la culture des champs. Les sauvages qui étaient alors nombreux ont disparu devant les blancs. Autrefois, il fallait dix jours pour aller d'Ottawa au lac Témiscamingue ; aujourd'hui à moins d'une journée, on s'y rend, grâce aux rapides moyens de communication.

C'est seulement en 1879 que le Fr. Moffet, O. M. I., commença à exploiter cette grande ferme à la Baie des Pères laquelle fait aujourd'hui l'admiration des étrangers. Dire tous les travaux qui ont été faits sur cette ferme est impossible ; c'est bien le cas de dire : 'Labor improbus omnia vincit.' Lors qu'on commença à défricher cette ferme, on ne pensait pas du tout à coloniser la région ; au contraire, le seul but était de la cultiver pour les besoins de la mission et de vendre la balance aux marchands de bois. Mais, en 1883, lorsque le Père Ouellet fit sa visite au Fort Témiscamingue, — car c'était là que les révérends Pères étaient établis, — voyant que le pays était propre à la colonisation, il se rendit à Ottawa, où, avec l'encouragement et l'aide de Mgr Duhamel, il fonda la Société de Colonisation du Témiscamingue, qui a rendu de grands services à cette place, en améliorant les communications alors presque impossibles avec Ottawa.

Is ouvrirent une ligne de bateaux et de petits chars à chevaux de Mattawa (nom algonquin qui veut dire : 'réunion de deux eaux') au Long Sault. Alors douze colons s'établirent sur le bord du lac (où deux bateaux faisaient déjà le trajet) et en 1885, les RR. PP. Oblats de O. M. I. se transportèrent au canton Duhamel, à Baie des Pères. Aujourd'hui, on compte au delà de 700 personnes au lieu de douze que l'on trouvait en 1884.

Tous les premiers missionnaires de cette région sont encore vivants aujourd'hui ; les Révds. PP. Pian, Lebrét et Mourrier. Le premier demeura à Maniwaki, (nom algonquin qui veut dire : 'terre de Marie') sur la rivière Gatineau et se porte on ne peut mieux. Le second se trouve à McLeod, diocèse de Mgr Vital I. Grandin. Le troisième réside à Betsiamis et jouit d'une excellente santé. C'est de ce dernier que je tiens tous les renseignements ci-haut mentionnés. Qu'il lui plaise d'agréer ici mes remerciements les plus sincères.

De nos jours, chers lecteurs, il suffit pour l'étranger de visiter cette partie de la province à vol d'oiseau, si vous le voulez, par nos moyens de communications faciles, et d'y jeter un coup d'œil rapide pour connaître cette région tant vantée et s'expliquer l'étan de la colonisation actuelle. Il peut voir que la nature lui a prodigué ses dons les plus précieux : richesses forestières, riantes montagnes, qui, en été, font jouir de leurs ombrages frais leurs heureux habitants, et en hiver les préservent des rigueurs des vents ; lacs remplis de poissons de différentes espèces, charmantes rivières qui roulent leurs fraîches ondes ; chute d'une beauté ravissante ; nombreuses ressources minières et des plus faciles à exploiter ; inouïes braves pouvoirs d'eau d'une incomparable puissance ; fies d'une admirable

écondité ; pâturage d'une richesse inépuisable ; enfin, grande variété d'animaux sauvages, véritable attraction des chasseurs.

Tout cela, chers lecteurs, nous était inconnu il y a quelques années ; mais, grâce au dévouement de RR. PP. Oblats et à l'encouragement de la Législature de Québec, aujourd'hui ceux qui habitent ces endroits peuvent lire avec orgueil qu'ils sont heureux et que le bonheur attend grand nombre de nos compatriotes.

Is n'ont pas plus à craindre de la guerre que de la fièvre jaune, et ils ont tous les facteurs importants de leurs richesses régionales. Is n'ont qu'à persévérer et ils réussiront ; l'avenir est déjà grand ouvert devant eux. Il serait à désirer que ceux qui s'expatrient aux Etats-Unis, au Brésil, ou ailleurs, connussent leur prospérité et leurs ressources, — car c'est le Klondike de la Province de Québec. — Is n'iraient pas perdre leur santé et leur moralité, dans les manufactures de tabac, et presque abandonner leur langue et leur religion, sans devenir pour cela plus riches.

J'ai voulu être très succinct dans ce récit croyant par là démontrer à ceux qui me liront que je désire leur être agréable.

HENRI L. N. AUGÉ.

VISITE PASTORALE

De Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa

Sa Grandeur monseigneur Duhamel a commencé sa visite pastorale dans son diocèse le 6 juin prochain. Le diocèse est divisé en trois sections, celle de Québec, comprenant la partie du district située le long de la rivière Gatineau, de la Lièvre et de la rivière Rouge et les deux autres dans la province d'Ontario. Chaque section est visité par l'archevêque une fois tous les trois ans. Sa Grandeur suivra l'itinéraire suivant :

- Jun 17 St Jovite. " 19 La Conception. " 20 La Nativité de Labelle. " 21 L'Annonciation. " 23 St Ignace de Nonningue. " 25 St Gérard de Montarville. " 26 St François Regis. " 27 St Gérard. " 28 Notre Dame de l'Original. " 29 Notre D. du St Sacrement. Jul. 1 Notre Dame de Pontmain. " 2 Notre Dame du Laus. " 4 Notre Dame de la Gade. " 5 Notre Dame de la Salette. " 7 St Louis de Poltmore. " 8 St Pierre, Wakefield. " 9 St Elizabeth, Cantley. " 10 St Elicaire, Old Chelsea. " 11 Ste Cécile, Masham. " 13 St Camille, Farrelton. " 14 St Martin, Lowe. Août 4 Lac Ste Marie " 5 Gracefield. " 7 L'Assomption, Maniwaki. " 8 St Caetan. " 9 Ste Famille. " 10 St Boniface. " 11 Moncerf. " 13 Maniwaki. " 15 St Gabriel, Bouchette.

LE PASSE-TEMPS

SOMMAIRE DU N° 84 :

Texte.—Poésie : L'Amour, par \*\*\* — Chronique de quinze ans, par Silvio. Silhouettes musicales (avec portrait) : M. F. Boucher, par Gustave Comte. Choses à dire : L'Epave, par Fr-nçois Coppée.—Théâtres concerts, etc. — Graphologie. — Feuilletons : LE PORTRAIT DE BERTHE (suite), par Emile Richebourg ; SEULE (suite), par A. d'Ennery. Musique.—Chant : Le petit chant, paroles de Gustave Lagye, musi ue de Van Blockz ; Moutons et dinons (duetto de la Mascotte), par Elmond Audran. — Piano : Sweet memory (nocturne), par J. W. Turner. — Violon : Mignon (fantaisie), par Abroise Thomas. Abonnement, avec primes, \$1.50 par année ; six mois, 75c par numéro, 5c. Adressez : Le Passe-Temps, Montréal.

MUBLES DE MENAGE

Vente Commerciale de Tapis OUI Nous allons vendre un lot de beaux meubles et de tapis extra à des prix extrêmement prodigieux.

\$7.00 SET DE CHAMBRE A COUCHER Bureau de toilette bien ornément avec grand miroir. L'armoire fermée avec ornement et lit de grandeur ordinaire. En bois franc.

\$16.00 SET DE SALON Très chic et bien bourré et bien cadré (5 morceaux).

\$4.95 SIDEBORD En bois franc. Fini antique avec miroir deux tiroirs et deux portes.

\$4.25 Table à diner d'Extension Avec six pattes, d'un fini antique s'étendant de six pieds, en bois franc, seulement \$4.25.

90cts Table de Cuisine \$1.50 Fall Leaf Tables \$30.000 Valant de meubles de ménage à vendre.

BRYSON GRAHAM ET CIE.

THÉ BUR 3 LBS POUR \$1.00 BON THÉ JAPON 25 CTS LA LBS. B. G. G. & Cie.

Hauteur de quelques Montagnes Le mont Everest, en Asie, a une hauteur de 29,062 pieds. Le mont Dhawalagheri, Asie, 28,820 pieds. Le mont Kintchinjunga, Asie, 28,178 pieds. Le mont Aconcagua, Amérique du Sud, 22,422 pieds. Le mont Chimborazo, Amérique du Sud, 21,422 pieds. Le mont Elbrus, Europe, 18,514 pieds. Le mont St Elias, Amérique du Nord, 17,540 pieds. Le volcan Popo atapelt, Amérique du Nord, 17,850 pieds. Le mont Kasbet, Europe, 16,500 pieds. Le mont blanc, Europe, 15,732 pieds. Le mont Itzacchiuatl, Amérique du Nord, 15,705 pieds. Le mont Rosa, Europe, 15,150 pieds. Le mont Cervin, Europe, 14,835 pieds. Le mont Fairwater, Amérique du Nord, 14,500 pieds. Le mont Pikes Peak, Amérique du Nord, 14,000 pieds. Le mont Le Géant, 13,800 pieds.

### Sir Adolphe Chapleau

(DU PROGRES DE L'EST)

La mort qui vient de couler dans la tombe un grand vieillard, a traversé pour terrasser un autre géant, mais encore dans toute la force de l'âge. Gladstone et Chapleau disparaissent à quelques semaines d'intervalles, après avoir rempli du bruit de leur nom, leurs pays respectifs. Aussi richement doués l'un que l'autre, la grandeur de leur œuvre sa mesure à la dimension du théâtre sur lequel s'est exercé leur talent et, qui sait ce qui sait ce qui serait arrivé, si la Providence eut interverti les rôles et eut changé le lieu de leur naissance. Les circonstances font les grands hommes comme le sol et le climat font les grands arbres. Pour pouvoir faire une comparaison juste entre deux personnalités de forte taille il faudrait les avoir vues à l'œuvre sur le même théâtre et dans les mêmes conditions.

Chapleau avait sans conteste, à son service, un immense talent servi par une brillante intelligence. Il possédait le magnétisme de l'hypnotiseur, les envolées de l'aigle aux puissantes ailes, l'élan irrésistible du lion souple et agile, la chaleur embrasante d'un foyer incandescent, la riposte prompt et meurtrière d'un boulet de canon. Orateur, il le fut comme il s'en rencontre peu. Dompter les foules ameutées, remuer les fibres les plus intimes des masses cuirassées d'avance contre toute émotion, faire vibrer à l'unisson les cordes multiples de l'âme de ses auditeurs étaient choses faciles et naturelles pour lui. Ce frisson févrique qui ébranlait son auditoire aux premières phrases, dès les premiers gestes, et qui se transformait bientôt en une extase exquise où éclatait fréquemment en enthousiastes braves, n'était que le circuit magnétique dont il tenait la clef dans ses yeux, sur ses lèvres, et dont il distribuait les effluves sur tous les points par son geste si ample, sa physionomie si animée, sa voix si sympathique, ses idées si hautes. Tribun populaire par excellence, c'est aux portes des églises qu'il a remporté ses plus beaux triomphes, c'est dans le tumulte des élections qu'il a gagné ses plus brillantes épaulettes. Homme d'action, il aimait la lutte corps à corps, la hache d'abordage flamboyant au dessus de sa tête, toujours prête à abattre les têtes audacieuses qui osaient lui résister.

En voyant ce grand talent prématurément enlevé de ce monde, l'on regrette que la maladie et d'autres causes aussi peut-être aient empêché de donner la pleine mesure de ses aptitudes et de ses capacités. Conservateur avec des idées larges et libérales, il s'est trouvé à la tête de la nation, et, depuis quelques années, se sentait dépaycé et mal à l'aise au sein d'un parti dont il avait été l'un des appuis les plus puissants, l'une des colonnes les plus solides.

En regardant ce tombeau qui s'ouvre pour recevoir sa dépouille, l'on songe naturellement à cette autre grande figure, disparue elle aussi après avoir jeté sur son temps un vif éclat; l'on se prend à penser à Mercier, fauché, lui aussi dans toute, dans toute la maturité de son beau talent et de sa grande âme. Mercier, Chapleau et Laurier, trois grands noms dans l'histoire politique de notre pays, illustrent trois issues du Canada français et suffisent pour illuminer notre race d'un rayon éblouissant pour plusieurs générations à venir. Les deux premiers nous ont déjà quittés; que Dieu nous conserve le troisième! Il nous doit bien des compensations pour les deux grandes pertes que nous avons subies.

#### L'OPINION DE L'HON. J. I. TARTE

SUR SIR J. A. CHAPLEAU

L'hon. J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, publie dans la *Patris*, au sujet de Sir J. A. Chapleau, un joli article d'où nous extrayons ce qui suit :

M. Chapleau était avant tout un homme de gouvernement.

Il avait la suavité de manières, la finesse exquise, l'impeccable tenue d'un diplomate de race.

Il rédigeait un article de journal, un document d'Etat, une lettre, en un style limpide et fort, qui dénotait la sûreté du jugement, l'élevation de la richesse d'un superbe talent cultivé par l'étude.

J'ai en ma possession de ses lettres qui sont des chefs-d'œuvre de littérature, tout aussi bien que des pages d'histoire. Elles verront le jour plus tard.

M. Chapleau était un amateur de livres, un familier des grandes revues anglaises et françaises. Son appartement de la rue St Jacques, à Montréal, renferme l'une des bibliothèques privées les plus complètes qui existent

en cette province. Il avait rêvé de s'y renfermer pour écrire quelque chose comme ses mémoires, le récit intime des évolutions politiques et des hommes de sa génération.

Une grande générosité de cœur était l'un des traits saillants de son beau caractère.

Nous nous souvenons tous de l'éminente poignée de mains que Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, alla donner à Mercier, agonisant sous le poids des infortunes et de la persécution politique qui l'avaient terrassé.

Cette poignée de main était une protestation!

Pourtant, Mercier avait été pour Chapleau l'un des adversaires les plus redoutables qu'il eut rencontrés sur son chemin.

Parmi ceux qui l'ont sincèrement aimé, il en est qui lui ont reproché de n'avoir point, en certaines circonstances, fait preuve de toute la détermination qu'ils en attendaient.

M. Chapleau a eu à jouer, dans l'arène fédérale un rôle exceptionnellement difficile.

Quand les cendres seront refroidies, je récrive à ma plume le devoir et l'honneur en définissant ce rôle, et aussi la tâche de dissiper les nuages et les fausses interprétations qui ont assombri les dernières semaines de son existence.

Avec lui disparaît de la grande scène le seul survivant qui restait des disciples de Sir George Etienne Cartier, dont il vénérât respectueusement la mémoire.

M. Chapleau était un esprit pondéré, libéral—dans le sens bien entendu de ce mot.

L'âge et l'expérience l'avaient mûri et fortifié dans la pensée patriotique qu'il faut en ce pays, l'ordre dans la paix et la justice égale entre tous les citoyens qui vivent sous les plis de son drapeau.

Sa mort causera d'universels regrets. Il eût pu rendre encore de si précieux services à la patrie!

REQUIESCANT IN PACE  
J. ISRAEL TARTE.

### LES FORESTIERS CATHOLIQUES

Célébrer leur fête patronale

Magnifique banquet

Les Forestiers Catholiques de la province de Québec ont célébré avec éclat leur fête patronale dimanche 14, à la température d'abord douteuse, a semblé valoir favoriser la démonstration, car, au départ de la procession du Champ-de-Mars les nuages se sont dispersés et le ciel s'est éclairci subitement. L'appel chaleureux du Conseil Central a été entendu de tous les coins de la province et même, du Canada.

Une foule de délégués venus de partout, ont pris part à la démonstration, et l'on calcule que la procession comptait près de 3,000 personnes. C'est un spectacle toujours consolant pour nous Canadiens-français, d'être témoins de démonstrations semblables. En effet, en dépit des divisions qui nous ruinent, nous savons nous unir étroitement dès qu'il s'agit d'un mouvement patriotique et national. Et qui y a-t-il de plus patriotique plus noble que l'œuvre poursuivie par nos sociétés de bienfaisance qui assurent à la veuve et à l'orphelin leur pain quotidien. Les Forestiers Catholiques occupent peut-être la première place au nombre des autres sociétés. Voilà pourquoi la célébration de leur fête patronale dimanche, a donné lieu à un déploiement aussi imposant. Avant d'entrer dans de plus amples détails, nous devons féliciter le comité d'organisation, et principalement MM. A. A. Gibaut, le Haut Chef Ranger, et F. X. Bilodeau, le secrétaire de la Cour Provinciale, qui se sont multipliés et qui méritent à bon droit les félicitations et les remerciements de tous. C'est à eux qu'est dû le succès de la journée.

Dès huit heures, hier matin, les diverses sections de la ville commençaient à arriver sur le Champ-de-Mars. La plupart étaient précédées de corps de musique, ce qui donnait plus d'éclat à la fête.

A 9 heures, le Champ-de-Mars présentait l'aspect le plus animé. Une foule compacte s'y pressait, attendant avec patience le moment du départ.

Pour permettre à toutes les délégations de prendre place dans les rangs de la procession, le départ n'a eu lieu qu'à 9.30 hrs. Enfin, le commissaire ordonnateur donna le signal du départ, et le défilé commença aux sons harmonieux de 13 fanfares.

Le parcours avait d'abord été fixé comme suit : Champ-de-Mars, rue St. Gabriel, St. Jacques, rue McGill, Notre-Dame, Colborne, Ottawa, McLeod, Lamontagne, St. Jacques Windsor et Dorchester, jusqu'à la Cathédrale. Comme il devait y avoir une procession du Très Saint Sacrement dans la paroisse Notre-Dame, on a cru devoir

changer l'itinéraire du parcours pour ne pas troubler la célébration de la Fête-Dieu, et voici les rues par lesquelles on a passé : Gosford, Craig, St. Denis, Ste. Catherine, St. Laurent, Côte St. Lambert, St. Jacques, square Victoria, McGill, Notre-Dame, Lamontagne, St. Jacques, Windsor et Dorchester, jusqu'à la Cathédrale où l'on est arrivé à 11 heures.

Quoique ce changement ne fut pas connu du public, un grand nombre de citoyens résidant sur le parcours, avaient pavoisé leurs demeures de drapeaux et de banderoles.

Les officiers et les invités fermaient la marche de la procession.

Une messe solennelle a été célébrée à la cathédrale. En l'absence de Sa Grandeur Mgr Bruchési, c'est le vicaire-général, M. Racicot, qui a officié, assisté de deux ecclésiastiques du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre.

Le chœur de chant, sous la direction de M. Couture, a chanté la messe de Dubois. M. Pelletier était à l'orgue.

Il y a eu deux sermons l'un en français, prononcé par M. l'abbé Chériar, du Grand Séminaire, et l'autre en anglais, prononcé par M. l'abbé Luke Callagher, de l'archevêché. Ces deux sermons étaient appropriés à la circonstance, et les deux prédicateurs avaient pris comme texte la devise de l'ordre : "Foi, Espérance, Charité".

Après la cérémonie religieuse, l'on s'est rendu au Queen's Hotel où un magnifique banquet a été servi. Il était plus de 2 hrs. p. m., lorsqu'on s'est mis à table. M. A. A. Gibaut, le chef ranger de la province, présidait, ayant à sa droite, le promoteur Gallery et l'hon. Dr. Guerin; et à gauche, M. l'abbé Lepailleur aumônier de l'ordre; et M. J. H. Lee, chef ranger de la cour provinciale d'Ontario. On remarquait encore à la table d'honneur tous les officiers de la cour provinciale, comprenant MM. Edward Piché, V. C. R. P.; F. X. Bilodeau, S. C. P.; John D. Ryan, T. P.; Dr P. Pelletier, Méd. P.; Nap. Pagé, J. F. Foshire, John J. Jackson, J. L. Tourigny, Dr J. W. Lalonde, Dr A. Bernard, directeurs, MM. Richot, ex-H. V. C. R.; M. A. Roy, représentant la société des Commis-Marchands; J. Caumartin de la société St. Pierre; A. C. Decarrie, vice-président de l'Alliance Nationale, P. F. Connerly, député de la Cour Suprême de la C. M. B. A.; Wm Rawley, président de la "Hibernian Country Board Society"; R. Burke, H. L. Dalairé, etc., etc.

Voici le magnifique menu qui a été servi :

- SOUPE
- Mock Turtle au Madère
- HORS D'ŒUVRE
- Olives Cucumbers Sardines
- FISH
- Salmon à l'Argentine, Pommes Julienne
- RELEVÉE
- Chicken Croquette and Exquisite
- ENTREES
- Frivandeau de Veal aux Champignons.
- Epinards
- JOINTS
- Boiled Young Turkey, Oyster Sauce, Brown Marshd Potatoes
- SALADES
- Lettuce and Tomato Nature
- DESSERT
- Bread and Butter Pudding, Cherry Wine Sauce, Lancy Assorted Cakes, Nanilla Ice Cream
- FRUITS
- Apples, Bananes, Oranges, Nuts, Peaches, Apricots, Raisins.

Tout le temps du repas, l'orchestre St Jean-Baptiste a charmé les oreilles des convives dont la gaieté avait atteint le paroxysme. M. L. W. Proulx, N. P., chanta "O Canada mon pays mes amours", puis, au dessert, le président se leva et proposa la santé de Sa Sainteté le pape Léon XIII, et celle de Sa Majesté la reine Victoria. On but avec enthousiasme à ces deux santés. Les toasts suivants furent ensuite portés : Les gouvernements fédéral et provincial, réponse par M. J. Quinn et l'hon. Dr Guerin; Son Honneur le maire de la cité de Montréal, proposé par M. John J. Ryan, réponse par le promoteur Gallery; l'Ordre des Forestiers Catholiques proposé par M. J. U. Emaré, réponse par MM. J. H. Lee, Dr Lemieux et le Rév. M. Lepailleur.

On a aussi bu avec enthousiasme à la santé des Dames et à celle de la presse.

Le secrétaire a donné lecture de plusieurs lettres de remerciements de la part des invités qui n'ont pu assister à la démonstration. Parmi ces lettres, on remarquait celles de l'honorable J. E. Robidoux, le juge Loranger, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste; M. L. Gouin, M. P. P., le comte de Sneyes, président de l'Union Nationale Française, etc., etc.

Il était plus de 6 heures, lorsqu'on s'est enfin séparé au chant de "Vive la Canadienne".

## Mde. MARIE LOUISE PICHETTE

Après trois ans de souffrances, certifie qu'elle a été complètement guérie par l'usage des Pilules Rouges du Dr. Coderre.

DE TOUTES LES PARTIES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS DES MILLIERS DE FEMMES ONT ETE RENDUES HEUREUSES ET BIEN, PAR L'USAGE SEUL DES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE.

Aucun Remède est aussi fortement et honnêtement recommandé aux femmes, que les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Elles sont recommandées aux femmes malades, par toutes les femmes qui ont été guéries par ce fameux remède.

Mde. Pichette, dont nous publions, aujourd'hui, le portrait et le témoignage, est née à Varennes et demeure depuis plusieurs années à Montréal.

Mde. Pichette, est très connue en cette ville et est une respectable et intelligente mère de famille, voici ce qu'elle dit : "J'étais faible et languissante, depuis trois ans; je souffrais terriblement des maux d'estomac, mal de côté et dans tous les membres; j'avais continuellement mal à la tête. Ce qui me faisait le plus horriblement souffrir c'était cette faiblesse qui me minait lentement, mais sûrement. J'étais bien découragée, il me semblait que le remède qui pouvait me guérir n'existait pas. Un grand nombre de médecins que j'avais employés, n'ont pu me guérir. Encouragée par les nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Rouges du Dr. Coderre j'ai commencé à les prendre; elles m'ont complètement guérie de toutes mes maladies. Je ne ressens plus aucune douleur. Mon appétit est bon et je suis forte autant que je le puis l'être."

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre devraient être prises aussitôt qu'une femme se sent malade, car je suis certaine qu'elles sont le plus grand Remède au monde pour guérir les maladies des femmes; je sais cela parce qu'elles m'ont guérie après, que plusieurs médecins n'ont pu me guérir."

Mde. MARIE LOUISE PICHETTE, No. 214, Rue Ste-Catherine, Montréal.

Le portrait et l'adresse de Mde. Pichette que nous publions aujourd'hui, sont ceux qui nous ont été donnés en même temps que son témoignage. Si vous ne trouvez pas Mde. Pichette en allant la voir, ou si vous ne recevez pas de réponse en lui écrivant, c'est qu'elle aura démissionné; dans ce cas, écrivez-nous et nous ferons notre possible, pour vous mettre en communication avec Mde. Pichette. Nous voulons que celles qui doutent, puissent s'assurer par elles-mêmes des guérisons obtenues par les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Tous nos témoignages sont vrais, n'en doutez pas. Jamais nous ne nous permettons de publier le portrait et le témoignage d'une femme guérie, sans son consentement.

Ne souffrez plus Mesdames, vous avez à votre portée les Pilules Rouges du Dr. Coderre, qui sont un remède pour les maladies des femmes et qui guérissent le beau

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—



Mde. MARIE LOUISE PICHETTE.

mal, les irrégularités, la leucorrhée, les douleurs mensuelles, les douleurs dans le bas ventre, la constipation, mal de côté, mal de reins, chute de la matrice, palpitations du cœur, mal entre les épaules, tiraillements d'estomac, mal de tête, étourdissements, pertes de mémoire, pertes de sommeil, ainsi que toutes les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnements du sang, froidure des pieds et des mains, et enfléments des jointures.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont prises dans toutes les conditions; elles donnent beaucoup de force à la mère et à l'enfant prises avant et après la naissance d'un bébé. Elles sont d'une grande valeur pour la formation des jeunes filles faibles.

Si vous êtes malade depuis longtemps et que votre médecin ne puisse vous guérir, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre; ne vous découragez pas, si une boîte ou deux ne peuvent vous guérir, prenez-en assez longtemps, pour qu'elles produisent leurs effets sur votre maladie. En même temps, écrivez à notre médecin spécialiste, vous pouvez le consulter absolument pour rien, envoyez-lui une description complète de votre maladie, ne lui cachez rien, vous n'avez rien à craindre. Toutes lettres adressées au Département Medical, Boite 2306, Montréal, seront ouvertes par lui et tenues confidentielles, par lui. Il vous donnera une foule de conseils, qui, si vous les suivez aideront beaucoup à votre guérison.

Refusez toutes les pilules rouges qui vous sont offertes à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte; ces pilules rouges à bon marché, sont des imitations des Pilules Rouges du Dr. Coderre. Des marchands peu scrupuleux vous offrent ces imitations dans le seul but de faire un peu plus d'argent sur votre achat. Il est arrivé un grand nombre d'accidents par l'usage de ces imitations dangereuses, qui bien souvent contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénique. Nous ne serons pas responsables des imitations que vous pourrez prendre. Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c. d'estampilles Canadiennes ou Américaines, pour une boîte, ou \$2.50, par lettre enregistrée ou mandat-poste, pour six boîtes. Vous recevrez par la maille les Pilules Rouges du Dr. Coderre, celles qui guérissent. Nous les envoyons partout au Canada et aux Etats-Unis. Pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez-nous votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez :—

NE SOUFFREZ PLUS MESDAMES, VOUS AVEZ À VOTRE PORTÉE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE, QUI SONT UN REMÈDE POUR LES MALADIES DES FEMMES ET QUI GUÉRISSENT LE BEAU

</

# NOTES DE HULL

—Une soirée dramatique et musicale sera donnée dimanche prochain, à Hull, par les élèves de l'Académie de Hull. On y jouera "Le Martyr d'Agapit."

—La ville de Hull aura à l'avenir un système d'aqueduc qui rivalisera avec ceux des autres grandes villes. A l'assemblée du comité du feu et de l'eau tenue hier soir, il a été décidé de mettre l'aqueduc de la corporation en communication avec l'aqueduc de la compagnie E. B. Eddy. Ce projet sourit aux citoyens de Hull et tous les conseillers sont unanimes à l'adopter.

—Les funérailles de Louis Marion tailleur, mort presque subitement mardi soir, ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Thérien officiait. Les porteurs étaient MM. E. Caron, Mag. Carrière, Geo. Racine, A. P. Thibault, E. Berthiaume et Z. Simard. Le deuil était conduit par MM. G. Lafond et M. Lavigne. Le défunt était l'un des membres de la Cour No 205 des Forestiers Catholiques.

## DECES

A Ottawa, le 17 juin courant s'est pieusement éteint à l'âge de 30 ans et 2 mois, Mme Rose Alma Gareau épouse bien-aimée de M. Wilfrid Charlebois d'Ottawa.

Nos condoléances à toute la famille.

## Mort de Sir J. A. Chapleau

A la mort du grand Canadien-français que pleure la province de Québec, le *Monde Illustré* de Montréal a publié une série d'articles et de gravures relatifs à cet événement. Nous donnons ci-après le sommaire des gravures : Tout Canadien-français, au Canada et aux États-Unis, voudra posséder ce numéro, portant la date du 23 juin courant.

Parmi toutes ces gravures, se trouve un superbe portrait fait dans les derniers jours de la vie de Sir J. A. Chapleau. Tout le monde voudra demander ce numéro, en adressant cinq cents à l'éditeur du *Monde Illustré*, 42 place Jacques-Cartier, à Montréal.

Orateurs.—Portraits; Sir J. E. Chapleau, décédé; l'hon. juge L. O. Loranger.—Les funérailles de Sir J. A. Chapleau; Catafalque; Défilé à l'Université Laval; Chapleau sur son lit de parade au Windsor; La sortie de Notre-Dame; Chapelle ardente à l'Université Laval; Le char funèbre, rue Ste Catherine; Chapleau sur son lit de mort au Windsor; Les abords de l'Université Laval; Au cimetière de la Côte-des-Neiges; Les bureaux de *La Presse*.

## L'ART MUSICAL

Sommaire du numéro de juin VIGNETTES  
Vincent d'Indy.—Mme Jehin-Prume M. F. E. Meloche.

MUSIQUE  
Barcarolle Vénétienne  
Albert Lavignac  
Mater Dolorosa..... Jehin-Prume  
Sans Regret..... L. Delagrèrièrè

TEXTE  
L'Organisation des Concerts.  
Statistique Wagnérienne.  
Vincent d'Indy.

Les principales œuvres de Vincent d'Indy.—Nos musiciens.  
Les œuvres de Boellmann.  
M. Saint-Saens Guilmannt, Pugno.  
Notes et informations.  
Un problème musical résolu.  
4ième centenaire de Vasco de Gama.  
Mater Dolorosa.—Instruments.  
Montréal.—Bibliographie.

Les disparus.—M. F. E. Meloche.  
M. R. Plamondon.—Bien renseigné.  
Correspondance d'Europe.  
Correspondance d'Amérique.—Canada.  
Académie de musique de Québec.

## L'ART MUSICAL

Sommaire du mois de Juin  
PORTRAITS.—Vincent d'Indy, Mme Jehin Prume, M. F. E. Meloche.

MUSIQUE — 8 pages, Barcarolle Vénétienne, pour piano, de Albert Lavignac. Mater Dolorosa de Jehin Prume, et la romance française "Sans regret" de L. Delagrèrièrè.

Le texte comprend, en outre de 12 pages de matières intéressantes, des correspondances d'Europe et d'Amérique, qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical, dans les centres artistiques européens et américains.

L'abonnement pour le Canada et les États-Unis, n'est que d'un dollar par an, pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars.

Il y a une romance française dans chaque numéro.  
Adresser les abonnements à L'ART MUSICAL, Montréal.

## Sage precaution

Tout le monde devrait avoir toujours du BAUME RAUMAL sous la main.

# TRIBUNE LIBRE

## VRAI SUCCÈS

Le Cercle Dramatique de Hull, s'est acquis dimanche soir des éloges bien mérités.

La pièce intitulée "Le Diable" a été très bien rendue et tous les acteurs, indistinctement méritent des félicitations unanimes.

Nos compliments à MM. les musiciens.

Mais! il y a un mais! il arrive comme un cheveu sur la soupe, ce mais là! Attendez en voici la signification.

J'avais mis en œuvre toute la faculté de mon entendement, toute la force de volonté possible, et cependant on en était au deuxième acte de ce joli drame et je n'avais encore rien compris. Pourquoi? Hélas!!! C'est que derrière nous une conversation des plus animées nous cymbalait les oreilles, malgré les vaines tentatives de rester sourd aux insignifiants, aux banalités de nos voisins.

Des niaiseries toutes plus sorolides les unes que les autres, défilèrent vertigineusement toutes sans interruption.

Mon voisin de gauche, bouillait sur sa chaise et à maintes reprises s'est retourné, croyant de son regard foudroyant épouvanter ces dignes émeutes de la pie.

On s'habitue à tout, heureusement au deuxième acte, je compris un peu si bien qu'à la fin de la pièce, j'ai pu dériver ce qui en était.

A mon retour, un spectateur plus privilégié que moi me mit au courant de ce que je n'avais pu entendre, grâce à la loyauté de mes voisins et nous conclurent que malgré tout la soirée avait remporté un brillant succès.

Ne croyez-vous pas MM. les organisateurs qu'il serait bon de mettre un frein à la fureur des langues.

Pourquoi nommeriez-vous pas une personne quelconque pour faire taire ces mai élevés, et si par hasard, ils s'obstinent, ce qui ne m'étonnerait pas, ah bien, les portes sont grandes.

J'aime beaucoup, beaucoup les soirées d'amateurs, mais si je savais à la prochaine, ne faire une dose de mauvais sang comme à la dernière, j'aimerais mieux me sequestrer pour toute la soirée.

Si ceux qui ne sont pas intéressés à ce qui se passe sur la scène, et se plaisent à faire subir à leurs voisins un supplice sans relâche, pourquoi ne vont-ils pas passer la soirée à se balader sur le pont des Chaudières ou la chute sera le seul témoin de leurs balavareries.....

Elle sera plus discrète que moi.

VÉRIDIQUE.

## HONNEUR AU MERITE

Mlle Anne-Marie Major, fille cadette de notre député M. C. B. Major et élève des Dames—la Cong. d'Ottawa vient d'obtenir avec grande distinction son titre de graduée.

Une jolie médaille d'or lui fut décernée à cette occasion.

Chose vraiment extraordinaire de nos jours! écoutez bien fillettes! Mlle Anne-Marie, est un véritable cordon-bleu, aussi, n'a-t-elle pas craint pendant sa dernière année au pensionnat, d'aborder de bien près, sans avoir peur d'abimer ses mains (épouvantail de plusieurs! crainte de beaucoup) de manier toute la batterie de cuisine au convent, pour se perfectionner dans l'art culinaire.

Aussi nous l'avons vu recevoir hier triomphalement avec une jolie médaille que lui a valu son titre de cordon bleu!

Nous félicitons chaleureusement Mlle Major, nous nous permettons en même temps de glisser à l'oreille de nos jeunes filles, de suivre les traces de cette Déesse, car qui sait flatter le goût, sait atteindre le cœur.

EXPÉRIENCE.

GUÉRIT LE RHUME EN UN JOUR  
Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas.

## Musique sur le Graphophone

Peu de personne appréciant le merveilleux pouvoir du graphophone comme instrument pouvant procurer beaucoup d'amusement.

C'est un instrument qui malgré son extrême bon marché, même le moins dépendieux de tous les instruments de musique peut satisfaire l'ouïe la plus délicate, en lui offrant depuis la douce mélodie de la musette jusqu'à la martelante d'une fanfare.

Aucun amateur de peut faire une meilleure acquisition.

Tout en reproduisant des morceaux choisis pour égayer un auditeur, le graphophone peut de même reproduire immédiatement et aussi souvent qu'on le désire nos propres chansons, en les répétant avec notre propre prononciation et notre propre voix.

En écrivant à COLUMBIA PHONOGRAPH Co., 313 Main Street, Buffalo, N. Y. On peut se procurer un catalogue donnant une liste de prix et toutes informations concernant le graphophone.

# REPARATEUR ET FORTIFIANT

## Voilà le nom que donne une dame d'Ottawa aux Pilules Roses du Dr Williams

Parmi le grand nombre de personnes d'Ottawa qui se sont servies avec avantage des Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles, le *Journal* a pris connaissance du cas de Mme Gilchrist, femme de M. T. V. Gilchrist, de Hintonbourg, M. Gilchrist tient une épicerie au coin de la Quatrième avenue et de la rue Cedar, et est connu d'un grand nombre de citoyens d'Ottawa et de cultivateurs de la campagne environnante. Mme Gilchrist affirme qu'au printemps de 1897, les Pilules Roses du Dr Williams l'ont tirée de son état d'abattement et lui ont rendu la vigueur et la force.

Parlant à un reporter du *Journal*, elle fit remarquer que, sans être alitée, son état était loin d'être satisfaisant: elle avait le sang pauvre, les maux de têtes étaient fréquents et le moindre effort l'éxténuait. Elle avait lu plus d'une fois le récit des guérisons obtenues à l'aide des Pilules Roses du Dr Williams, et elle prit le parti de les mettre à l'essai. Déjà la première boîte produisit un effet bienfaisant, et elle continua leur usage jusqu'à concurrence de cinq boîtes, lorsqu'elle se considéra complètement rétablie. M. Gilchrist dit qu'elle recommande fortement les Pilules Roses du Dr Williams comme remède réparateur et fortifiant, aux parents et amis qui sont faibles, malades ou souffrants.

Les annonces mystificatrices

Il est devenu tellement banal d'écrire sur des sujets divers des articles plus ou moins trousseés qui se terminent par une annonce quelconque, que nous n'en ferons rien, nous nous bornons simplement à attirer l'attention en termes aussi clairs que possible sur les mérites du *Vin Morin Crésophates* afin d'inclure un chacun à faire l'essai, qui prouveront à tel point sa valeur qu'on ne voudra pas faire usage d'aucun autre remède à l'avenir.

Le *Vin Morin Crésophates* soulage et guérit les toux, les bronchites, les phisias, la grippe, et autres maladies des voies pulmonaires et respiratoires.

Dr Ed. MORIN & CIE, pharmaciens, Québec.

Messieurs.—Votre *Vin Morin Crésophates* est le meilleur remède que je connaisse pour les toux violentes et les rhumes négligés.

Je m'en suis servi et l'ai trouvé ce qu'il prometait.—GUSTAVE LEMIEUX, dentiste, Montréal.

Dr. Ed. MORIN & CIE, pharmaciens, Québec.

Messieurs.—Ayant employé votre *Vin Morin Crésophates* pour une bronchite sérieuse, il m'a guéri promptement et radicalement. Je ne saurais trop le recommander.—RÉMI GOHIER, Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure. — District d'Ottawa Ottawa, à savoir: JOSEPH LA-CHANCE, tailleur de pierre de la cité de Hull, dit district; contre T.H. BIBKS, curateur au délaissement fait par Alphonse Jolicœur, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Saint André Avelin, dit district, et actuellement de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, à savoir:

Lot numéro cent dix-sept (117) de la paroisse de Saint-André Avein, dans le comté de Labelle et district d'Ottawa, d'après le plan officiel et le livre de renvoi pour la dite paroisse — avec toutes les bâtisses et améliorations sur icelui érigés et appartenant.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André Avelin, dit district, le CINQUIÈME jour de JUILLET prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

COUTLEE & WRIGHT, Bureau du Shérif, Hull, 21 juin 1898.

Un lot de terre situé en la paroisse de Bonsecours, dans le district d'Ottawa, connu et désigné comme les lots numéros quarante-trois et quarante-quatre (43 et 44), suivant les plans cadastral et livre de renvoi de la dite paroisse de Notre-Dame de Bonsecours — avec une maison, deux granges et autres bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, à Montebello, dit district le CINQUIÈME jour de JUILLET prochain, à DIX heures et QUINZE MINUTES de l'avant-midi.

COUTLEE & WRIGHT, Bureau du Shérif, Hull, 21 juin 1898.

Vous le verrez bien

Vous avez pris bien des remèdes et votre rhume s'aggrave. Prenez du BAUME RHUMAL qui vous guérira certainement. En vente partout 25c la bouteille.

# Grand Syndicat St Joseph.

NOTRE MOTTO: LES BAS PRIX SONT A L'ORDRE DU JOUR

BARGAINS SANS PRECEDENT DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

CE QUI nous reste de stock d'hiver doit être vendu pour faire place aux nouvelles marchandises du printemps qui nous arrivent tous les jours.

REMARQUEZ:—Les réductions que vous obtiendrez seront la preuve évidente de cette vérité.

BARGAINS dans les Marchandises Sèches, Hardes faites, Chapeaux, Modes, Chaussures et Epicerie.

INUTILE de mentionner les réductions. Il suffit de vous dire et de vous prouver que vous épargnerez de 20 @ 33% pour cent en faisant vos achats

# au Grand Magasin Départemental.

M. LAVIGNE & CIE.

70 72 RUE (KERMAN, HULL, (en face du Marché)

## INSTITUTRICE DEMANDEE

Les commissaires de la municipalité scolaire du canton Guignes demandent une institutrice pour école élémentaire de l'année 1898 et 1899, citez le salaire. S'adresser à

L. ISRAEL FOISY.

Secrétaire-Trésorier.

Canton Guignes, Temiscamingue 10 Juin 1898.

## AVIS

Une assemblée générale des directeurs et actionnaires de la Cie Electric (Hull Electric Co) aura lieu aux quartiers généraux de la compagnie. Aylmer, P. Q. mercredi, le sixième jour du juillet 1898, à 2.30 hrs. p. m., pour procéder à l'élection des directeurs pour l'année courante et la transaction des affaires générales de la société.

W. R. TAYLOR, secrétaire. Aylmer Est, 13 juin 1898.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus en temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure. — District d'Ottawa Ottawa, à savoir: EDMOND PEPIN dit LA-CHANCE, tailleur de pierre de la cité de Hull, dit district; contre T.H. BIBKS, curateur au délaissement fait par Alphonse Jolicœur, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Saint André Avelin, dit district, et actuellement de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, à savoir:

Lot numéro cent dix-sept (117) de la paroisse de Saint-André Avein, dans le comté de Labelle et district d'Ottawa, d'après le plan officiel et le livre de renvoi pour la dite paroisse — avec toutes les bâtisses et améliorations sur icelui érigés et appartenant.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André Avelin, dit district, le CINQUIÈME jour de JUILLET prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

COUTLEE & WRIGHT, Bureau du Shérif, Hull, 21 juin 1898.

HOTEL JACQUES-CARTIER 21, 23, 25, 27

Place Jacques-Cartier Montréal. J. B BUREAU & Cie, Propriétaires.

CET ÉLÉGANT HOTEL situé sur la place du même nom, au centre de la ville, à proximité des magasins de gros, de détail et des places d'assèment. Accessible aux différents gares de chemin de fer, et débarcadères de bateaux à vapeur par les chars électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL est RÉCOMMANDE aux voyageurs qui visitent Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il est en dehors du bruit que l'on entend sur les grandes rues. Cet Hôtel est tenu sur le plan Américain et Européen. Tout l'ameublement est ce qu'il y a de plus moderne, et de meilleur goût.

Cuisine française et service parfait. PRIX MODÉRÉS.

—Hier matin, en cour supérieure à Hull, le juge Lavergne a accordé la séparation de biens dans les causes suivantes: Rallia V. Ashmer vs Pierre Cadet, Théophraste Bria contre Wm. Chalut, Mary Baulne vs E. G. Gauthier. Les parties intéressées sont toutes de Papinouvillè



AVIS est donné par le présent qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie de chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique aura lieu le quatrième jour de juillet prochain, à onze heures du matin, au bureau de la compagnie à Montréal, dans le but d'autoriser l'émission de \$500,000 d'obligations premières hypothèques pour construire le pont interprovincial sur la rivière Ottawa entre la Pointe Nepean et Hull, dont la construction par la présente compagnie et la Compagnie de chemin de fer Ottawa et Gatineau a été autorisée par le parlement du Canada, ces obligations devant constituer une première charge et gage sur le dit pont, ses terminis et abords, et de plus pour autoriser l'exécution d'actes de fidéicommis transportant à des fidéicommissaires nommés à cette fin, tout le dit pont, ses terminis et abords, lesquels seront tenus par eux en fidéicommissaire d'assurer le capital et l'intérêt des dites obligations, et de plus pour autoriser la présente compagnie, de concert avec la Compagnie de chemin de fer Ottawa et Gatineau à transporter à une compagnie constituée ou qui sera constituée par le parlement du Canada, afin de construire, posséder et exploiter le dit pont, tous les droits, titres et intérêt de la présente compagnie et de la dite Compagnie de chemin de fer Ottawa et Gatineau dans le dit pont, ses abords et terminis, le tout aux termes et conditions que le conseil des directeurs de la présente compagnie approuvera.

H. L. MALTBY, Secrétaire-trésorier. Montréal, 30 mai 1898.

UN SEUL PRIX —\$3.50—

Billets bons pour quinze jours

Permis d'arrêter et par chars et par bateaux à l'endroit qu'il plaira à tout pèlerin au grand pèlerinage de Ste Anne de Beauré sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur J. T. Duhamel archevêque d'Ottawa, sous la direction de Mgr Routhier, par chars et bateaux, lundi le 8 août 1898, deux trains spéciaux laisseront la gare Union de Montréal à 10 heures et à 10½ heures a. m.

Deux bateaux: le trois Rivières et le Sagenay feront le reste du trajet jusqu'à Ste Anne de Beauré.

Cabines à louer de MM le Dr Routhier ou d'Armand Charlebois ou de l'organisateur.

Sermon sur le bateau par le R. P. Léonard prêtre capucin.

Billets en vente au bureau de l'organisateur, ou au No 129 rue Principale. J. U. FORGET, prêtre curé Organisateur, Embarras, Comté de Carleton.

La ligne droite

C'est le plus court chemin. Le BAUME RHUMAL guérit ainsi les affections pulmonaires.



The GRAPHOPHONE

The most fascinating invention of the age. Always ready to entertain. It requires no skill to operate it and reproduces the music of bands, orchestras, vocalists or instrumental soloists. There is nothing like it for an evening's entertainment at home or in the social gathering. You can sing or talk to it and it will reproduce immediately and as often as desired, your songs or words.

Other so-called talking machines reproduce only records of cut and dried subjects, specially prepared in a laboratory, but the Graphophone is not limited to such performances. On the Graphophone you can really make and instantly reproduce records of the voice, or any sound. Thus it constantly awakens new interest and its charm is ever fresh. The reproductions are clear and brilliant.

Graphophones are sold for \$10 and up

Manufactured under the patents of Bell, Tainter, Edison and Nipper. Our establishment is headquarters of the world for Talking Machines and Talking Machine Supplies. Write for catalogue.

COLUMBIA PHONOGRAPH CO. DEPT. 30.

313 Main St. Buffalo N. Y. NEW YORK. PARIS. CHICAGO. ST. LOUIS. PHILADELPHIA. BALTIMORE. WASHINGTON. BUFFALO.

Chaussures à bon marché

C'EST LE TEMPS DE VOUS PROCURER DES CHAUSSURES DE TRAVAIL CHAUSSURES PURES

Pour hommes femmes et enfants

Au nouveau magasin de chaussures de

J. LETELLIER

Coin des rues Principale et Church (Vis à vis l'église Anglaise.)

N. B.—Argent comptant seulement.

AVIS

Madame Lacroix, désire informer qu'elle donnera des leçons de français, de prononciation française de sténographie, française et anglaise ainsi que des leçons de clavographie, type writer, à toutes personnes qui lui en feront la demande.

De plus, elle fera tout ouvrage, copie, concernant le type writer.

Madame Lacroix demeure au No 163 Rue Principale Hull.

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER PARFAIT ALLEZ CHEZ

DR C. C. STACKHOUSE

Le célèbre Dentiste d'Ottawa. Dents extraites sans douleur

136 rue Sparks.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS

ROCHON ET CHAMPAGNE AVOCATS. A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P., No. 214 Rue Principale.

MAJOR & GOYETTE AVOCATS. C. B. Major M. P. P., H. A. Goyette, C. R., Québec, 7 mai 1898.

HENRY AYLEN AVOCAT. Bloc Duhamel, ancien bureau d'enregistrement.

C. J. BROOKE, AVOCAT. 163 Rue Principale. N. B.—ARGENT A PRÊTER

NELLIS & MONK Avocats, Proximateurs et Notaires 22 RUE METCALFE OTTAWA

P. FORAN, M. A., Q. C., AVOCAT. 226 Rue Principale,

McCONNELL, B. C. L. AVOCAT. 146, Rue Principale.

X. TALBOT, AVOCAT. Bloc Goyette, Rue Principale.

M. McDougall, C. R. AVOCAT. En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale Hull.

GEO. C. WRIGHT, AVOCAT. Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173 Argent à Prêter.

J. E. E. LEONARD, L. L. B. AVOCAT. 97, rue St-Jacques, Hull, Téléphone No. 1173

NAPOLÉON CHAMPAGNE AVOCAT. No 228 Rue Principale, Hull, Que.

L. LEDUC, L. L. B. AVOCAT. STE-SCHOLASTIQUE District de Terrebonne, P. Q.

A. LABELLE, NOTAIRE. No. 204 Rue Principale.

ALEX. OUMET No 111 RUE PRINCIPALE HULL.

S. P. COOKE occupera à l'avenir son bureau et sa résidence privée au No. 377 rue Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.

URGEL ARCHAMBAULT Coin des Rues Brewery et Wright, HULL

Dr. Howard F. Lyster, (Gradué de l'Université McGill, Montréal.) No. 109 RUE PRINCIPALE, HULL. B. B. P. No. 103.

Dr. J. E. FONTAINE Gradué de l'Université Victoria, 1891 No. 253 Rue PRINCIPALE, HULL. Ancienne résidence du Dr. Beandin. Consultation à toute heure.

CONTRACTEURS Viau et Lachance ENTREPRENEURS HULL, QUE

JOS. BOURQUE ENTREPRENEUR. Edifices Publics, Églises, Couvents, Collèges, une spécialité. RUE ALMA, HULL, QUE.

J. ALCIDE CHAUSSÉ Architecte. Mesureur et Évaluateur. 135 RUE SEAW. Coin de la rue Ste. Catherine MONTREAL.



PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Supérieur.—Bloc A, rang 6: N. No 1, 25 m.; S. No 1, 25 m.; N. No 2, 25 m.; S. No 2, 25 m.; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 5: N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 4: N. No 1, 25 m.; S. No 1, 25 m.; N. No 2, 25 m.; S. No 2, 25 m.; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.; N. No 7, 25 m.; S. No 7, 25 m.; N. No 8, 25 m.; S. No 8, 25 m.

Bloc A, rang 3: S. No 12, 25 m.; N. No 12, 25 m. Bloc A, rang 2: N. No 12 25 m. Rivière Ottawa: No 98, 50 m.; No 99, 50 m.; No 100, 50 m.; No 101, 50 m.; No 583, 15 m.; No 584, 32 1/2 m.; No 595, 32 m.; No 596, 19 m.; No 607, 22 m.; No 608 26 m.; No 609, 11 m.

Rivière La Fèche: No 524, 11 1/2 m.; No 525, 16 1/2 m. Ottawa Inférieur.—Rivière Rouge Sud L., 43 m.; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 7, 31 1/2 m.; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 8, 27 1/2 m.; Lac Némiskachingue, 25 m.; rivière rouge, sud M., 42 m.; Rivière du Lièvre, Branche N. E., No 3, 50 m.; No 4, 50 m.; No 5, 50 m.; No 6, 46 m.; canton Wentworth, No 3, 5 m.

Saint Maurice.—Rivière Saint Maurice, No 15, E. 47 m.; rivière Trenché No 1 O. 24 m.; rivière Trenché No 2 E. 40 m.; rivière Trenché No 2 E. 40 m.; rivière Mattawin, No 10, 48 m.; Arrière rivière du Milieu, 29 m. Manouan A. S., 50 m.; Arrière Manouan A. S., 40 m.; Arrière Vermillion B. N., 45 m.; Arrière Saint-Maurice 13 Ouest, 25 m.; Arrière Saint-Maurice C. 25 m.; Arrière Saint-Maurice D. 42 m.; Arrière Saint-Maurice E. 50 m.; Arrière Flamand 1 Nord, 26 m.; Arrière Flamand 2 Nord, 50 m.; Arrière Manouan 2 Sud, 44 m.; Saint-Maurice 15 Ouest, 50 m.; Manouan 3 Nord, 35 m.; Arrière Manouan 3 Nord, 30 m.; Arrière Manouan 4 Nord, 30 m.; Manouan 4 Nord, 50 m.; Manouan 8 Sud, 50 m.; Manouan 9 Sud, 35 m.; Arrière Manouan C Nord, 50 m.; Arrière Manouan D Nord, 50 m.; Saint-Maurice 13 Ouest, 50 m.; Saint-Maurice 14 Ouest, 50 m.; Pierriche 1 Est, 35 m.; Ile Bostonnais, 10 m.; Bostonnais 4 Nord, 25 m.; Bostonnais 4 Sud, 20 m.; Bostonnais 2 Sud, 50 m.; Bostonnais 3 Sud, 50 m.; Bostonnais moitié 2 Nord, 25 m.; Bostonnais 3 Nord, 50 m.; Croche 4 ouest, 50 m.; Arrière Croche 4 Est, 50 m.; Arrière Croche A, 40 m.; Arrière Croche B, 50 m.

Montmagny.—Cantons Kolette et Roux, Rivière aux Orignaux, 37 m.; canton Lafontaine, 17 1/2 m.; canton Roux, 7 1/2 m.; canton Mailloux, 13 m.; canton Ashbarton, 3 1/2 m.; canton Talon, 3 1/2 m.

Grandville.—Rivière Noire, No 47, 33 1/2 m.; canton Armand: No 2 11 1/2 m.; No 3, 13 1/2 m.; No 4, 18 m.; canton Escourt, No 3, 8 4/5 m.; canton Parke No 2, 9 m.; canton Parke No 3, 20 m. Matapédia.—Canton Awantjish, No 2, 18 1/2 m.; Arrière Rivière Métis, Est, 18 1/2 m. Rimouski Est.—Canton Saint-Denis, 14 m.; canton McNider, No 3, 7 1/2 m.; canton McNider, No 4, 7 1/2 m.; canton Matane, No 3, 8 m. Rimouski Ouest.—Canton Duquesne No 3, 8 m.; canton Duquesne, No 4, 13 m.; Rivière Rimouski, centre Est, 10 m.; Rivière Rimouski, centre ouest 32 m.; Lac Témiscouata, 3e rang: Bloc 1, 26 m.; Bloc 2, 26 m.; Bloc 3, 33 m.; Arrière Rivière Rimouski, No 2 Ouest, 18 m.; canton Macpès, 7 m. Gaspé Ouest.—Canton Duchesne, 70 m.; canton Christie, 52 1/2 m.; canton Tourrelle, 84 m. Gaspé Est.—Canton Rameau, No 2, 21 m.

Bonaventure Ouest.—Petite Rivière, Branche Nord No 1, 8 m.; Rivière Nouvelle No 2, 50 m.; Meadow Brook (Rivière Patapédia), 30 m.; Rivière Patapédia, No 1 est, 28 m.; Ruissseau Tom Ferguson, 33 m.; Indian Brook, 56 m.; Red Pine and Chamberlain Brooks, 38 m. Bonaventure Est.—Rivière Bonaventure, No 3 50 m. Saint Charles.—144 sud, 20 m.; 141 ouest, 20 m.; 143, 18 m. Lac Saint-Jean Ouest.—Rivière Peribonca, No 125, 40 m.; Rivière Peribonca, No 127, 50 m. LIMITES AU NORD DU LAC SAINT-JEAN 1er rang: No 1, 41 m.; No 4, 26 1/2 m.; No 5, 26 1/2 m.; No 6, 38 1/2 m.; 2e rang: No 1, 18 m.; No 2, 21 m.; No 5, 32 1/2 m.; No 6, 34 m.; No 7, 27 m.; No 8, 18 m.; 3e rang: No 1, 17 m.; No 2, 18 1/2 m.; No 5, 35 m.; No 6, 30 m.; No 7, 25 m.; No 8, 18 1/2 m.; No 9, 26 1/2 m. Saguenay.—Canton Arnault, 30 m.; Rivière Malbaie, No 1, 27 m.; Rivière Amélie, 40 m.; Rivières à la Chasse et aux Anglais, 34 m.; St-Laurent Ouest, 30 m.; Rivières Mistassini et Sheldrake, Nc 1, 32 1/2 m.; Rivière Saint-Nicholas, 30 m.; Rivière au Bouleau: No 1, 32 m.; No 2, 20 m.; No 3, 26 m.; No 4, 28 m.; No 5, 30 m.; No 6, 29 m.; Rivière Tortue: No 1, 26 m.; No 2, 18 m.; No 3, 28 m.; No 4, 30 m.; No 5, 34 m.; No 6, 29 m.; Rivière Saint-Jean: No 1, 24 m.; No 2, 24 m.; No 3, 23 m.; No 4, 18 m.; No 5, 20 m.; No 6, 20 m.; No 7, 12 m.; No 8, 12 m.; Rivière Saint-Jean, Branche Est, No 1, 22 m.; Rivière Saint-Jean, Branche Est, No 2, 18 m.; Rivière Saint-Jean Branche Est, No 3, 20 m.; Rivière au Saumon, No 1, 34 m.; Rivière Chambers, No 1, 44 m.; Rivière Portneuf; No 1 est, 50 m.; No 2 est, 50 m.; No 3 est, 50 m.; No 4 est, 50 m.; No 1 ouest, 50 m.; No 2 ouest, 50 m.; No 3 ouest, 50 m.; No 4 ouest 50 m.

Conditions de la vente. Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département. Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère. La rente foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement. Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard. Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente. N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département. S. N. PARENT Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

AVIS Madame Lacroix, désire informer qu'elle donnera des leçons de français, de prononciation française, de sténographie, française et anglaise ainsi que des leçons de clavographie, type writer, à toutes personnes qui lui en feront la demande. De plus, elle fera tout ouvrage, copie, concernant le type writer. Madame Lacroix demeure au No 163 Rue Principale Hull.

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER PARFAIT ALLEZ CHEZ DR C. C. STACKHOUSE Le célèbre Dentiste d'Ottawa. Dents extraites sans douleur. 130 rue Sparks.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'OTTAWA COUR SUPERIEURE No 500

Arthur McConnell, de la Cité d'Ottawa, dans le Comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, avocat.

Demandeur. Frederick R. White, de Lynn, dans l'Etat de Massachusetts dans les Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur. Le défendeur est ordonné de comparaître dans le délai d'un mois. Hull, 6 Juin 1898.

G. H. AYLMER BROOK. Dép. Protonotaire.

GUÉRIT LE RHUME EN UN JOUR Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 centes, grande et petite en pharmacie.

IL FAUT ALLER CHEZ J. R. McNEIL, LE TAILLEUR POPULAIRE

POUR: UN HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE POUR: COUPE GARANTIE ET FINI PARFAIT

203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

LUMIERE ELECTRIQUE

REDUCTION DE 20 P. C. La compagnie soussignée a décidé d'appliquer les nouveaux taux IMMÉDIATEMENT.

40 p. c. d'escompte au lieu de 25 p. c. sera accordé sur tous les comptes de meters à partir du 1er mars.

Cet éclairage idéal est maintenant à la portée de tous The Ottawa Electric Co. COIN DES RUES SPARK ET ELGIN.

ANNONCE DE FORTUNE Invitation à la participation aux chances de gains aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels 11 Millions 849,325 marcs SERONT SUREMENT TIRÉS.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 118,000 billets, les lots suivants, doivent être forcément gagnés, en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Le lot principal est év. 500,000 marcs. 1 prime 300,000 marcs; 26 lots à 10,000 marcs; 1 lot à 200,000 marcs; 56 lots à 5,000 marcs; 1 lot à 100,000 marcs; 106 lots à 3,000 marcs; 2 lots à 75,000 marcs; 206 lots à 2,000 marcs; 1 lot à 70,000 marcs; 312 lots à 1,000 marcs; 1 lot à 65,000 marcs; 1518 lots à 400 marcs; 1 lot à 60,000 marcs; 40 lots à 300 marcs; 1 lot à 55,000 marcs; 140 lots à 200 marcs; 2 lots à 50,000 marcs; 3692 lots à 150 marcs; 1 lot à 40,000 marcs; 9659 lots à 125, 104, 100, 1 lot à 30,000 marcs; 9581 lots à 75,45,21 marcs; 2 lots à 23,000 marcs.

en somme: 59,180 lots parmi 118,000 billets. de sorte que le nombre des numéros gagnants dépasse amplement la moitié des billets émis.

Le lot principal du 1er tirage est de M. 500,000; celui du 2e tirage M. 55,000; 3e. M. 60,000; 4e M. 65,000; 5e M. 70,000; 6e M. 75,000; celui du 7e M. 200,000 et avec la prime de M. 300,000 éventuellement M. 500,000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

Le prix de souscription aux premiers tirages est officiellement fixé à \$4.50 le billet entier \$2.25 le demi billet \$1.13 le quart de billet

Les mises de tirages suivants (3e jusqu'à 7e) et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiqués dans le prospectus officiel qui sera gratuitement expédiés à chaque participant ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage, la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi de sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou en notes de Banque par lettre recommandée.

A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement, en toute confiance à Samuel Heckscher senr., Banquier à Hambourg, Allemagne.

ÉPARGNEZ DE L'ARGENT SUR BICYCLES NEUFS

BICYCLES PLEINE GRANDEUR POUR HOMMES OU FEMMES, \$30. Bicycles de seconde main de \$20 chaque.

Agents exclusifs pour la PROVINCE DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES, SUITE: T. W. BOYD & SON, 1083 NOTRE-DAME MONTREAL.

La ligne droite C'est le plus court chemin. Le BAUME RHUMAL guérit ainsi les affections pulmonaires.

LE CHEMIN DE FER OTTAWA ET GATINEAU

Le service des Trains d'Été commencera

Dimanche, le 15 Mai 1898

No 1. Express—Quitte Hull @ 5.07 p. m. Arrive à Gracefield à 7.45 p. m.

No 2. Express—Quitte Gracefield à 6.10 a. m. Arrive à Hull @ 8.54 a. m.

No 4 Mixte—Quitte Gracefield à 3.00 p. m. Arrive à Hull @ 7.15 p. m.

No 5. Express—Quitte Hull @ 1.38 p. m. Arrive à Gracefield @ 4.20 p. m.

No 6. Express—Quitte Gracefield @ 5.20 p. m. Arrive à Hull @ 8.10 p. m.

No 7. Express—Quitte Hull @ 9.35 p. m. Arrive à Gracefield à 12.14 p. m.

No 8. Express—Quitte Gracefield @ 4.45 p. m. Arrive à Hull à 7.33 p. m.

Nos 1 et 2.—Tous les jours, dimanches exceptés.

Nos 3 et 4.—Tous les jours samedis et dimanches exceptés.

Nos 5 et 6.—Samedis seulement.

Nos 7 et 8.—Dimanches seulement.

Pour billets et informations s'adresser à J. N. Fortin, agent des billets, Rue Principale, à la gare du Canadien Pacifique.

P. W. RESSEMAN, Surintendant Général.

AVIS PUBLIC Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste: Adj. 6646.

Aylwin Lot 41, du 1er rang, à Gabriel Blais. E. E. TACHE Assistant Commissaire. Département des Terres, Forêts et Pêcheries. Québec 13 mai 1898.

PROVINCE DE QUÉBEC DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES

AVIS PUBLIC Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste: Adj. 6647.

Preslon Lot 19, du 1er rang, à Damase Caille. S. N. PARENT, Commissaire. Département des Terres, Forêts et Pêcheries. Québec, 16 mai 1898.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. AVIS Eriger les lots 34 et 35 dans le quatrième rang; lots 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43 dans le cinquième rang; lots 37, moitié de 39, 40, 41, 42 et 43 dans le sixième rang; lots 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 dans le septième rang du canton de Ponsouby, comté d'Ottawa; et lots 11 et 12 dans le sixième rang; lots 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 dans le septième rang; lots 8, 9, 10, 11 et moitié du lot 12 du 8e rang, canton de Amherst, comté d'Ottawa, en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "Rockaway Valley."

Peintures préparées ANCHOR

Peintures à Plancher ANCHOR

Couleurs à l'huile ANCHOR

Blanc de plomb ANCHOR

EN VENTE CHEZ ANTOINE PARENT

No. 96 RUE VICTORIA Agent pour Hull

des fameuses peintures et vernis de Henderson et Potts, Halifax et Montréal.

LE CHEMIN DE FER OTTAWA ET GATINEAU

Le service des Trains d'Été commencera

Dimanche, le 15 Mai 1898

No 1. Express—Quitte Hull @ 5.07 p. m. Arrive à Gracefield à 7.45 p. m.

No 2. Express—Quitte Gracefield à 6.10 a. m. Arrive à Hull @ 8.54 a. m.

No 4 Mixte—Quitte Gracefield à 3.00 p. m. Arrive à Hull @ 7.15 p. m.

No 5. Express—Quitte Hull @ 1.38 p. m. Arrive à Gracefield @ 4.20 p. m.

No 6. Express—Quitte Gracefield @ 5.20 p. m. Arrive à Hull @ 8.10 p. m.

No 7. Express—Quitte Hull @ 9.35 p. m. Arrive à Gracefield à 12.14 p. m.

No 8. Express—Quitte Gracefield @ 4.45 p. m. Arrive à Hull à 7.33 p. m.

Nos 1 et 2.—Tous les jours, dimanches exceptés.

Nos 3 et 4.—Tous les jours samedis et dimanches exceptés.

Nos 5 et 6.—Samedis seulement.

Nos 7 et 8.—Dimanches seulement.

Pour billets et informations s'adresser à J. N. Fortin, agent des billets, Rue Principale, à la gare du Canadien Pacifique.

P. W. RESSEMAN, Surintendant Général.

AVIS PUBLIC Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste: Adj. 6646.

Aylwin Lot 41, du 1er rang, à Gabriel Blais. E. E. TACHE Assistant Commissaire. Département des Terres, Forêts et Pêcheries. Québec 13 mai 1898.

PROVINCE DE QUÉBEC DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES

AVIS PUBLIC Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste: Adj. 6647.

Preslon Lot 19, du 1er rang, à Damase Caille. S. N. PARENT, Commissaire. Département des Terres, Forêts et Pêcheries. Québec, 16 mai 1898.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. AVIS Eriger les lots 34 et 35 dans le quatrième rang; lots 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43 dans le cinquième rang; lots 37, moitié de 39, 40, 41, 42 et 43 dans le sixième rang; lots 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 dans le septième rang du canton de Ponsouby, comté d'Ottawa; et lots 11 et 12 dans le sixième rang; lots 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 dans le septième rang; lots 8, 9, 10, 11 et moitié du lot 12 du 8e rang, canton de Amherst, comté d'Ottawa, en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "Rockaway Valley."

Peintures préparées ANCHOR

Peintures à Plancher ANCHOR

Couleurs à l'huile ANCHOR

Blanc de plomb ANCHOR

EN VENTE CHEZ ANTOINE PARENT

No. 96 RUE VICTORIA Agent pour Hull

des fameuses peintures et vernis de Henderson et Potts, Halifax et Montréal.

—BILODEAU & RENAUD— Comptables et auditeurs Liquidateurs l'affaires en faillites 15 ST JAMES ST., 15 MONTREAL